

EMPÊCHER LES OBJETS DE TOMBER DE LA PLATEFORME. TOOLBOX TALK

QUAND Y A-T-IL UN RISQUE DE CHUTE D'OBJETS ?

Lorsque vous travaillez en hauteur sur une plate-forme élévatrices mobiles de personnes (PEMP), vous devez être conscient du risque de chute d'outils, de matériaux et d'équipements de la plateforme, ceux-ci étant susceptibles de blesser les personnes travaillant au niveau du sol. Il est essentiel que tous les articles susceptibles de tomber soient correctement sécurisés dans l'enceinte formée par les garde-corps de la plateforme.

QUEL EST LE RISQUE ?

- Impact de la chute d'objets sur toute personne se trouvant en dessous ou à proximité immédiate de la PEMP – cela inclut les autres travailleurs et le grand public.
- Dommages à la propriété et à l'environnement.
- Certains objets ne tombent pas directement sur le sol, ils peuvent être soufflés ou déviés par l'impact avec les structures situées en dessous. Cela signifie que la zone de chute potentielle pourrait être étendue à une zone plus large.

QUELS SONT LES FACTEURS A PRENDRE EN CONSIDERATION ?

- Gardez un espace de travail/une plateforme bien rangé(e).
- Vérifiez la distance entre la plateforme et la zone de travail.
- Sélectionnez la PEMP appropriée pour réduire la nécessité pour les occupants de se pencher hors de la PEMP.
- Utilisez des dispositifs et des accessoires approuvés par le fabricant pour sécuriser correctement les outils et les matériaux afin d'éviter qu'ils ne tombent.

COMMENT EMPECHER QUE DES OBJETS NE TOMBENT DE LA PLATEFORME ?

Planifiez soigneusement les opérations : il est crucial de choisir la bonne machine. Dans la mesure du possible, effectuez une évaluation/enquête professionnelle sur le site afin de vous assurer que vous utilisez la bonne machine pour le travail à effectuer.

Respectez toujours l'évaluation des risques du chantier et les exigences connexes. Les mesures de contrôle peuvent inclure :

QUI DOIT ÊTRE AU COURANT ?

Ce Toolbox Talk s'applique à toutes les personnes qui utilisent des PEMP sur un site :

- Utilisateur ;
- Propriétaires ;
- Responsables et superviseurs ;
- Opérateurs et personnel de la PEMP.

- Positionnez la PEMP au plus près pour maximiser l'accès à la tâche. Repositionnez la PEMP si nécessaire plutôt que de vous pencher.
- Évitez d'avoir des équipements, des outils et des matériaux sur la plateforme ou seulement en nombre réduit.
- Assurez-vous que tous les articles inutilisés au moment en question sont rangés correctement sur la plateforme en tout temps.
- Utilisez des longes ou des attaches d'outils approuvées pour attacher les outils à la plateforme ou au personnel.
- Arrimez les matériaux à l'intérieur de la plateforme pour les empêcher de se déplacer lors de l'utilisation de l'équipement.
- Utilisez uniquement des dispositifs de manutention du matériel approuvés par le fabricant. L'utilisation de dispositifs non approuvés peut accroître d'autres risques.
- Envisagez l'utilisation de solutions approuvées par le fabricant pour vous protéger contre les chutes de matériel de la plateforme, comme des filets à débris pour réduire les espaces au niveau des garde-corps (**ATTENTION** : Cela peut augmenter le potentiel de charge du vent sur la plateforme et réduire la limite de force du vent effective à laquelle vous pouvez utiliser la PEMP. Reportez-vous **TOUJOURS** au fabricant de la PEMP pour obtenir des conseils).

QUE PEUT-ON FAIRE POUR RÉDUIRE LES CONSÉQUENCES DE LA CHUTE D'OBJETS ?

- Assurez-vous que la zone de travail est correctement bouclée avec une signalisation claire.
- Créez une zone d'exclusion/de chute d'une taille appropriée pour empêcher les autres personnes de se trouver à un endroit où des objets pourraient leur tomber dessus.
- Utilisez des EPI conformément à l'évaluation des risques du site.

RÉFÉRENCES UTILES

- Guide IPAF de sécurité de l'opérateur (disponible sur l'application ePAL www.ipaf.org/ePAL)
- Utilisation sûre des PEMP dans les espaces publics (disponible sur www.ipaf.org/resources)
- Affiche d'Andy Access (disponible sur www.ipaf.org/andyaccess)